AU SOMMAIRE
Note Info Formation Occitanie

NIFOc N°4

Initiateur Fédéral Aviron Eaux Intérieures
Présentation Page 2
Calendrier des sessions Occitanie Page 3

Socle Commun Initiateur Fédéral Aviron
Préalable à l'entrée en formation Page 4

Contact :

Julien HOUSSET CTS FFA – Coordonnateur Régional de la Formation Fédérale
Ligue Occitanie d'Aviron
Tél. 06 18 63 58 97
e.mail : julien.housset@ffaviron.fr

INITIATEUR FEDERAL EAUX INTERIEURES

La formation Initiateur Aviron en Eaux Intérieures est déconcentrée sur le territoire régional en fonction de l'offre présentée par les Comités Départementaux et clubs supports.
Une Equipe Technique Régionale de Formateurs pilote les Centres de Formations labellisés par le Coordonnateur Régional de Formation dans le respect du nouveau cahier des charges fédéral.

Compétences attendues

L'Initiateur fédéral doit être capable d'accueillir, de prendre en charge et de former au brevet de rameur niveau 1 un groupe restreint de rameurs dans le cadre de consignes précises sous la responsabilité d'un cadre qualifié de la structure (au minimum Éducateur fédéral). La mise en place de la sécurité et la maîtrise de l'environnement résultent d'une organisation extérieure.

Organisation de la formation

Pré-requis :

- être licencié à la FFA A ou U 2022
- avoir 16 ans au minimum le 31 août 2022
- être titulaire du brevet de rameur "eaux intérieures" niveau 2
- être titulaire du Socle Commun Initiateur

Contenus de formation :

4 ateliers principaux :

- le matériel et les réglages,
- les risques et les éléments de sécurité,
- les bases techniques de l'aviron,
- les bases pédagogiques et la gestion de groupe.

Déroulement de la formation :

La formation se déroule en deux temps :

- en présentiel avec formateur (12h - 4 ateliers de 3 heures)
- mise en situation avec tuteur (6 h - 3 séances de 2 heures)

Evaluation :

La formation Initiateur eaux intérieures est évaluée par :

- une évaluation en cours de formation par le formateur (4 ateliers),
- un questionnaire final (en ligne),
- une évaluation par le tuteur (3 séances),

Inscriptions :

En renvoyant la fiche individuelle d'inscription au responsable du Centre de Formation auprès duquel chaque candidat souhaite s'inscrire.

Les dates limites d'inscriptions sont indiquées dans le calendrier suivant :

Calendrier régional

Comité Dép	Club support de formation	Dates des séquences de formation	Date limite des inscriptions	Responsables du Centre de Formation auprès de qui s'inscrire
Aude	**Carcassonne**	**4 Ateliers pratiques :** Samedi 29 janvier 2022. Samedi 26 février 2022 **3 Séances pédagogiques :** à effectuer avant le 30 juin 2022 dans le club des stagiaires.	**Limitée à 12 inscrits avant le 14/01/2022**	**David Delarue** rebombier95@gmail.com 06 22 13 26 40
Hérault	**Carnon**	**4 Ateliers pratiques :** Samedi 19 février 2022. Dimanche 20 février 2022 **3 Séances pédagogiques :** à effectuer avant le 30 juin 2022 dans le club des stagiaires.	**Limitée à 12 inscrits avant le 04/02/2022**	**Marie Hatterer** marie.hatterer@outlook.fr 06 01 43 77 18
Haute Garonne	**Villemur sur Tarn**	**4 Ateliers pratiques :** Samedi 26 février 2022. Dimanche 27 février 2022 **3 Séances pédagogiques :** à effectuer avant le 30 juin 2022 dans le club des stagiaires.	**Limitée à 12 inscrits avant le 10/02/2022**	**Luc Poncelet** lucponc@orange.fr 06 20 85 59 89
Pyrénées Orientales	**Perpignan Av66**	**Calendrier communiqué début janvier**	**Limitée à 12 places**	

Ce calendrier est susceptible d'être enrichi en fonction de l'évolution de l'offre de formation proposée par les Comités Départementaux et les clubs souhaitant être labellisés Centre de Formation.

Démarche de labellisation « Centre de Formation »

Les clubs qui souhaitent être labellisés Centre de Formation pour intégrer le calendrier régional doivent répondre au cahier des charges fédéral. Le dossier est à retirer auprès du Coordonnateur régional :

Contact :

Julien HOUSSET CTS FFA – Coordonnateur Régional de la Formation Fédérale
Tél. 06 18 63 58 97
e.mail : julien.housset@ffaviron.fr

RAPPEL SOCLE COMMUN INITIATEUR 2022

Le Socle Commun Initiateur constitue un **PREALABLE OBLIGATOIRE pour s'inscrire aux formations Initiateurs Spécifiques (Eaux Intérieures, Mer, Indoor, Banc Fixe).**

Organisation de la formation

- Contenus de formation :

5 modules de formation :

- les activités de l'aviron,
- les bases techniques,
- les bases pédagogiques,
- les règles d'accueil et les fondamentaux de la responsabilité civile et pénale,
- l'environnement des formations fédérales et professionnelles en aviron.

- Déroulement de la formation :

Entièrement en distanciel sur la plateforme de formation en ligne de la FFA. Les différents contenus peuvent être abordés dans l'ordre souhaité par le stagiaire.
(Cursus estimé à 10 heures de formation)

- Evaluation de la formation :

La formation Socle Commun Initiateur est validée par des badges de parcours, un par thématique de formation **et** par un questionnaire final.

Inscriptions

- Prérequis :

-Être licencié A, U, I ou BF à la FFA pour la saison 2022.
-Avoir 16 ans avant le 31/08/2022.
-Etre titulaire du Brevet de Rameur de niveau I (Brevet de Bronze).

- Date limite d'inscription :

Aucune date limite d'inscription n'est fixée. Les inscriptions peuvent être effectuées à tous moments durant la saison.

Attention !
Les candidats doivent toutefois s'assurer d'avoir le temps de valider cette formation avant de s'inscrire à une formation Initiateur.

- Frais de formation :

Cette formation est entièrement gratuite.

- Démarche d'inscription :

Voir fiche jointe en annexe à transmettre à chaque candidat.